

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 80 (2008)

Heft: 1

Artikel: Chronique vagabonde : coopérative des îles et coopérative des crêtes

Autor: Cuttat, Jacques

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-130140>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE VAGABONDE

Coopérative des îles et coopérative des crêtes

C'est l'histoire d'une île, au large du Mexique, transformée en prison à ciel ouvert. Sur cette terre, à première vue paradisiaque, cohabitent détenues et détenus, leurs enfants et des matons, avec leur famille aussi. Un étrange microcosme, vivant sur des plages de sable bordées d'eaux tièdes où il n'est pas toujours possible de distinguer qui est qui. Mais dont les besoins sont ceux de n'importe quelle communauté. D'où la présence d'une épicerie, fournissant aux habitants les quelques petits plus qui permettent d'améliorer le quotidien, cigarettes, friandises et produits de première nécessité. Mais contrairement à ce qui peut s'observer dans la plupart des prisons sur terre ferme, ce petit commerce n'est pas aux mains des caïds du lieu: il est géré par une coopérative, constituée par les prisonniers eux-mêmes. Je savais d'expérience que le système coopératif présentait de nombreux avantages par rapport à la propriété classique, mais je n'avais pas imaginé que son idéal de solidarité et de responsabilité issu du monde ouvrier et syndicaliste était transposable dans l'univers imputoyable des taulards*.

Isolement des crêtes

Cette épicerie des antipodes possède une sorte d'alter ego sous nos cieux, ou plutôt sur nos crêtes. L'affaire, peu ébruitée par la presse romande, débute en 2005, dans le petit village jurassien de Pleigne. Son propriétaire partant en retraite, la dernière épicerie menace de fermer définitivement. Il y a bien quelques repreneurs qui se présentent, mais les banques leur refusent les crédits nécessaires au rachat du fonds de commerce. La population (400 habitants) fait bloc pour maintenir ce commerce de proximité et lance une pétition dans ce sens. Si les autorités communales en approuvent le contenu, elles ne peuvent pour autant devenir le créancier de l'épicerie. Que faire? L'idée de constituer une coopérative fait son chemin au conseil communal, raconte le maire Hubert Ackermann. Tant et si bien que les autorités finissent par inviter les habitants à souscrire des parts sociales (500.- la part, pas de versement d'intérêts), lesquelles vont permettre le rachat du commerce, remis ensuite à un gérant. «En quinze jours, plus de 40 000 francs sont récoltés. Tous les habitants du village participent au projet et, lors de la première assemblée générale, tout le monde est là: des personnes qui ne

s'étaient jamais parlé jusqu'ici se retrouvent côte à côte, solidaires dans la volonté de maintenir la petite épicerie», raconte M. Ackermann. La *Coopérative de soutien au développement socioculturel de la commune de Pleigne* était née.

Une expérience viable, qui fait des émules

Depuis cette date, un gérant professionnel tient l'épicerie; il est sous contrat avec la coopérative qui lui a prêté les fonds nécessaires. L'affaire est viable et permet non seulement de payer des salaires, mais aussi de dégager quelques petits bénéfices, car l'assemblée générale a décidé de repousser le début du remboursement du prêt. De leur côté, les habitants jouent le jeu et y font une partie de leurs achats. Et l'expérience fait école dans la région jurassienne où plusieurs projets de coopératives sont en cours pour sauver le commerce du village.

Penser global – agir local, placer la responsabilité et la solidarité au cœur de tout projet de développement, lutter contre la poursuite effrénée du bénéfice et contre la spéculation: la coopérative permet de répondre à chacun de ces enjeux d'actualité. Elle a non seulement fait ses preuves dans le domaine du logement depuis plus d'un siècle, elle propose en outre une solution adaptée à quantité d'autres situations, comme celui, entre autres, du maintien des épiceries de village. Dans ce cas, la coopérative offre même une solution durable: en faisant une partie de leurs achats au village, les habitants effectuent moins souvent l'aller-retour en voiture jusqu'aux centres commerciaux de la ville la plus proche. Pour Pleigne, cela représente 30 à 40 kilomètres aller-retour. Rapporté sur une année et multiplié par le nombre d'habitants concernés, cela représente une économie d'énergie indiscutable.

Hier comme aujourd'hui, ces expériences épi-cières le démontrent en toute simplicité, la coopérative continue à faire la preuve de sa capacité d'adaptation, tout en gardant intact un avantage essentiel à mes yeux: celui de renforcer le lien social, que ce soit à l'échelle d'un immeuble, d'un quartier, et même de tout un village.

* Thalassa, FR 3, 11 janvier 2008.

Texte: Jacques Cuttat